

N°	MOIS	ANNEE
02	MAI	2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an deux mille vingt-trois, le 25 mai à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. CAPELLE, M. BERTHON, Mme CLÉMENCE, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme COURREGE, M. BLONDEAU, M. DE LAROCHE, Mme GIMENO

Etaient absents excusés : M. JAMOT a donné pouvoir à Mme CHAVILLON
Mme SCHMIT a donné pouvoir à M BERTHON

Etaient absentes : Mme GADRAS, Mme PATIN

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	11	Date de la convocation	17 mai 2023
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	17 mai 2023

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRIMITIF COMMUNE

Vu le CGCT

Vu la délibération N° 12 du 30 mars 2023 portant sur la dissolution du budget de la caisse des écoles,
Vu l'intégration du résultat d'exploitation reporté du budget de la Caisse Dest Ecoles dans le budget primitif de la Commune 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **13 VOIX POUR**, décide de procéder au vote de Crédits Supplémentaires, sur le budget de l'exercice 2023, selon la décision modificative ci-dessous :

CREDITS SUPPLEMENTAIRES

COMPTES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
011 / 615221	Bâtiments publics	5 055,56	
	Total	5 055,56	0,00

COMPTES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
002 / 002	Résultat d'exploitation reporté	5 055,56	
	Total	5 055,56	0,00

Dit que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet et M. Le Comptable du SGC de Rambouillet

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON